

Canada est sous la dépendance de la république voisine et d'autres pays quant aux renseignements et à la direction sur les questions qui ont une importance vitale du chef de ses industries. L'étude de la preuve soumise convaincra tout observateur impartial de la faiblesse de notre position sur ce point, et du besoin d'un remède rapide. Votre comité recommande donc à la considération du gouvernement la création d'un Bureau fédéral des étalons.

Votre comité recommande de plus que des efforts concertés et persistants soient faits pour soumettre au public canadien les faits touchant les recherches scientifiques ainsi que les avantages de vaste perspective qu'on peut tirer de l'aide nationale donnée à ces recherches. Il est évident qu'en dehors d'un cercle restreint, les citoyens les plus marquants et les mieux avertis accusent un défaut malheureux de connaissance sur ce sujet important.

Bien que votre comité, comme il est dit plus haut, soit unanime quant à la coopération et à l'aide nationales du chef des recherches scientifiques, une majorité de ses membres conçoivent toutefois, vu l'absence de temps et l'exigence d'autres devoirs parlementaires, qu'ils n'ont pu étudier assez à fond la preuve soumise et les autres matières portées à leur attention pour conseiller la Chambre, à l'heure actuelle, sur les meilleures méthodes d'aider et d'encourager les recherches scientifiques dans tout le Canada.

Votre comité recommandera donc qu'il soit rétabli aussitôt que possible à la prochaine session pour donner une étude plus approfondie à la question, et pour préparer des propositions sur ce point et les soumettre à la considération de la Chambre.

Votre comité recommande de plus que les transactions ci-contre soumises, soient incessamment imprimées pour être distribuées, et aussi qu'elles soient imprimées pour l'appendice des Journaux de la session courante, et que la règle 74 à ce sujet soit suspendue à cette fin.

*(Pour les minutes et les témoignages qui accompagnent ce rapport, voir appendice des journaux, No 5.)*

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill Q3 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Victory Trust Company*", et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Ballantyne, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, —Copie d'un Décret du Conseil, C.P. 1222 du 14 juin 1919, touchant le boni de guerre aux officiers et aux hommes de la marine canadienne.

Sur motion de M. Henders, le troisième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, relativement à l'impression des témoignages pris durant la présente session du Parlement, est agréé, conformément à la recommandation du comité contenue dans ledit rapport.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mai 1919,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres papiers touchant les fournitures achetées pour les lignes télégraphiques du Yukon durant l'exercice 1918-19, y compris copie des soumissions, les noms des soumissionnaires et la somme de chaque soumission.

M. Reid (Grenville), du consentement de la Chambre, présente un bill (No 168), Loi concernant les compagnies d'électricité et de force motrice, lequel est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—